



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 19 juin 2023
à 13 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 55, avenue Dupras, le lundi 19 juin 2023, à 13 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public

20 – Affaires contractuelles

Contrat de construction

- 20.01** Accorder un contrat à XO Construction inc. pour des travaux de modification à la ventilation de l'atelier de soudure aux ateliers municipaux de l'arrondissement de LaSalle au montant total de 421 270,90 \$ taxes incluses - appel d'offres public n° 769163.
1230269010

Subvention - Contribution financière

- 20.02** Exercer l'année d'option de la convention intervenue entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside pour l'année 2023 et accorder une contribution financière totale de 33 000 \$ à cette fin incluant toutes les taxes applicables.
1237817012

Subvention - Contribution financière

- 20.03** Accorder un soutien financier de 18 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de l'événement « Fête citoyenne du Bronx » le 9 septembre 2023 et permettre à l'organisme de se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées dans le cadre de cet événement.
1238891009

30 – Administration et finances

Déclaration / Événement / Proclamation

- 30.01** Demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure avec le gouvernement du Canada l'accord de subvention à intervenir avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1^{er} juillet 2023 et désigner madame Marie-Annick Lussier, agente de soutien, à titre de représentante de l'arrondissement dans le cadre de l'entente à intervenir.
1238891010

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

Nathalie HADIDA
secrétaire d'arrondissement
Montréal, le jeudi 15 juin 2023



Dossier # : 1230269010

Unité administrative responsable :	Arrondissement LaSalle , Direction des travaux publics , Division Immeubles et Matériel Roulant
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à XO Construction inc. pour des travaux de modification à la ventilation de l'atelier de soudure aux ateliers municipaux de l'arrondissement de LaSalle au montant de 421 270,90 \$ taxes incluses dans le cadre de l'appel d'offres public no 769163

D'autoriser une dépense maximale de 421 270,90 \$, taxes incluses (contrat : 341 475,75 \$ + contingences: 68 295,15 \$ + incidences 11 500,00 \$), pour des travaux de modification à la ventilation de l'atelier de soudure aux ateliers municipaux de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à XO Construction Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 769163 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 341 475,75 \$ taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Christianne CYRENNE Le 2023-06-01 07:37

Signataire :

Christianne CYRENNE

directeur(-trice) - arrondissement
LaSalle , Direction

IDENTIFICATION Dossier # :1230269010

Unité administrative responsable :	Arrondissement LaSalle , Direction des travaux publics , Division Immeubles et Matériel Roulant
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à XO Construction inc. pour des travaux de modification à la ventilation de l'atelier de soudure aux ateliers municipaux de l'arrondissement de LaSalle au montant de 421 270,90 \$ taxes incluses dans le cadre de l'appel d'offres public no 769163

CONTENU

CONTEXTE

L'édifice des ateliers municipaux de l'arrondissement de Lasalle est un bâtiment sur deux niveaux d'une superficie bâtie de 11 633 m². Le rez-de-chaussée est constitué en grande partie de plusieurs ateliers, entre autres, mécanique, électrique, aqueduc et soudure. L'atelier de soudure est ventilé par un système désuet qui ne correspond plus aux normes actuelles. À cet effet, l'arrondissement de LaSalle a mandaté une firme pour une étude de conformité de la ventilation. Plusieurs correctifs ont été identifiés pour répondre aux normes en vigueur.

Le présent mandat vise l'octroi du contrat pour les travaux de remplacement du système de ventilation existant.

L'appel d'offres public a été lancé le 20 avril 2023 pour des travaux de modification à la ventilation de l'atelier de soudure aux ateliers municipaux de l'arrondissement de LaSalle. L'annonce pour l'appel d'offres est parue dans le SEAO et le Journal Constructo. Un délai de 26 (vingt-six) jours calendrier a été accordé aux soumissionnaires pour déposer une soumission. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 17 mai 2023 à 13 h 30.

Deux addenda ont été émis afin de reporter la date d'ouverture des soumissions et de compléter ou préciser différents éléments du cahier des charges.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Décision déléguée – D1220269007 d'accorder le contrat à Bouthillette Parizeau & Associés pour des services professionnels pour des travaux de mise aux normes du système de ventilation de l'atelier de soudure aux travaux publics de l'arrondissement de LaSalle, pour une dépense totale de 43 115,63 \$ taxes incluses.

DESCRIPTION

Les travaux consistent notamment, mais sans s'y limiter, à :

- Démolir l'unité de ventilation existante;
- Fournir et installer une nouvelle unité de ventilation;
- Exécuter divers travaux électriques, de régulation et de contrôle;
- Exécuter divers travaux de plomberie, distribution de gaz naturel et protection incendie;
- Exécuter des travaux en structure;
- Effectuer des travaux d'étanchéisation.

JUSTIFICATION

Sept (7) entrepreneurs ont pris possession des documents d'appel d'offres et six (6) ont déposé des soumissions dont trois (3) ont été déclarées non-conformes.

Le tableau des résultats suivant résume la liste des soumissionnaires, les prix soumis et les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation réalisée par une firme externe et le montant de l'octroi.

Soumissionnaires	Montant de la soumission
XO Construction Inc	341 475,75 \$
Procova Inc.	347 316,48 \$
Larochelle Électrique Enr.	881 858,25 \$
Estimation réalisée	202 453,00 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>((total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>	523 550,16 \$ 53,32
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>	540 382,50 \$ 158,25
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	139 022,75 \$ 68,67
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>	
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	5 840,73 1,71
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	

EXPLICATION DES ÉCARTS

Suite à l'ouverture des soumissions, nous avons comparé notre estimation à celle de l'adjudicataire et nous constatons que le montant de la plus basse soumission conforme est de 68,67 % supérieur au montant de l'estimation.

Malgré cet écart, l'octroi du contrat est recommandé car :

a) La non-conformité de la ventilation de l'atelier de soudure fait l'objet d'un suivi de la part de la CNESST et du comité local de la santé et de la sécurité du travail du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA).

b) Étant donné que les travaux de soudure émanent des gaz toxiques, les travaux doivent être réalisés le plus rapidement possible pour améliorer la qualité de l'air de ses usagers.

c) Nous avons reçu 6 (six) soumissions au total et les prix varient entre 341 475,75 \$ à 881 858,25 \$ taxes incluses. Advenant un nouvel appel d'offres, les travaux seront retardés de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois et ne nous garantira pas de recevoir des soumissions plus basses.

Les analyses administrative et technique des soumissions sont jointes au présent dossier.

L'appel d'offres ne fait pas partie des contrats visés par un décret adopté en lien avec la Loi, 1. Le plus bas soumissionnaire n'est pas inscrit au RENA (Registre des entreprises non admissibles), n'a pas de restriction imposée sur sa licence de la RBQ et ne s'est pas rendu non conforme en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville.

L'entreprise visée ne figure pas sur la liste des entreprises non conformes au processus de francisation de l'Office québécois de la langue française.

L'entreprise visée a soumis la déclaration de la Charte de la langue française exigée, dûment remplie, et l'ensemble des vérifications nécessaires ont été effectuées par les responsables du présent dossier.

Il est recommandé d'octroyer le contrat à XO Construction Inc., le plus bas soumissionnaire conforme à toutes les exigences du cahier des charges.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale à autoriser de 421 270,90 \$, taxes incluses (contrat : 341 475,75 \$ + contingences: 68 295,15 \$ + incidences 11 500,00 \$), proviendra du PTI Bâtiments.

Des contingences sont ajoutées afin de couvrir les travaux imprévus. Le montant total de ces contingences est de 68 295,15 \$, taxes incluses, correspondant à 20 % du coût des travaux.

Des incidences de 11 500,00 \$, taxes incluses, sont prévues afin de couvrir des services connexes, comme le contrôle de qualité de matériaux et d'autres services ou travaux connexes.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début des travaux: 26 juin 2023

Fin des travaux: 30 novembre 2023

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

LaSalle , Direction des relations avec les citoyens_greffe et services administratifs (Louise POITRAS-TOUCHETTE)

Validation du processus d'approvisionnement :

LaSalle , Direction des relations avec les citoyens_greffe et services administratifs (Luce DOYON)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Cristian FARAON
c/d immeubles et materiel roulant <<arr.
verdun et lasalle>>

ENDOSSÉ PAR

Steve BARKLEY
Directeur des travaux publics

Le : 2023-05-26



Dossier # : 1237817012

Unité administrative responsable :	Arrondissement LaSalle , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la gestion des installations_des sports et des loisirs
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Exercer l'année d'option de la convention intervenue entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside pour l'année 2023 et verser la contribution financière de 33 000 \$ prévue à cette fin incluant toutes les taxes applicables.

D'exercer l'année d'option de la convention intervenue entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside pour l'année 2023 et verser la contribution financière de 33 000 \$ prévue à cette fin incluant toutes les taxes applicables;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Christianne CYRENNE Le 2023-06-14 12:57

Signataire :

Christianne CYRENNE

directeur(-trice) - arrondissement
LaSalle , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1237817012

Unité administrative responsable :	Arrondissement LaSalle , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la gestion des installations_des sports et des loisirs
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Exercer l'année d'option de la convention intervenue entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside pour l'année 2023 et verser la contribution financière de 33 000 \$ prévue à cette fin incluant toutes les taxes applicables.

CONTENU

CONTEXTE

En août 1960, le conseil municipal de LaSalle a accepté de louer une partie du parc Riverside pour la construction d'une piscine sur le terrain de l'arrondissement. Depuis 1961, l'Association récréative du parc Riverside inc. gère la piscine du parc Riverside. Elle compte entre 600 et 900 membres (selon frais d'abonnement annuel) depuis plusieurs années, dont la moitié sont des enfants de 18 ans et moins. Plus 90 % de ses membres sont LaSallois. Au cours de l'été 2015, l'Association a eu de graves problèmes avec la structure de la piscine (perte d'eau) et les équipements de la salle de filtration. Âgée de près de 30 ans, la vétusté de la piscine du parc Riverside nécessite d'importants travaux de remise à neuf. À la suite d'une inspection par une firme spécialisée, il a été constaté que la piscine avait atteint sa fin de vie utile et devait être démolie.

Le 7 décembre 2015, l'Association a cédé la piscine existante à l'arrondissement afin de ne pas diminuer l'offre de service aquatique dans ce secteur du territoire et de maintenir le dynamisme du milieu de vie du quartier Riverside. La reconstruction d'une piscine neuve et d'un bâtiment d'accueil dans le parc Riverside a été rendue possible grâce au support du programme PAM-Volet mise aux normes de la Ville de Montréal et de l'arrondissement LaSalle qui partagent les coûts 50/50. Les travaux de reconstruction de la nouvelle piscine et du chalet du parc Riverside ont été complétés en juin 2017.

En 2017, l'arrondissement a confié la gestion de la piscine Riverside à l'Association récréative du parc Riverside inc.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA21 20 0275 (1219103001) - 12 juillet 2021: Autoriser la signature de l'addenda 2 de la convention signée entre l'arrondissement de LaSalle et l'Association Récréative du parc Riverside Inc., afin d'accorder une somme additionnelle de 2 000 \$, incluant toutes les taxes applicables, pour permettre à l'organisme d'offrir des plages horaires gratuites aux membres du Club de natation Calac pour la période du 24 juin au 22 août 2021.

CA20 20 0219 (1207551011) - 8 juin 2020: Autoriser la signature de la convention à intervenir entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022 et accorder une contribution financière totale de 93 000 \$ à cette fin incluant toutes les taxes applicables.

CA18 20 0143 (1186818040) - 3 avril 2018 : D'autoriser la signature de la convention à intervenir entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'Arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside pour les années 2018 et 2019. D'accorder une contribution financière annuelle de 30 000 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à cette fin.

CA17 20 0317 (1176818046) - 5 juin 2017 : D'approuver la convention à intervenir entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'Arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside pour l'année 2017. D'accorder une contribution financière annuelle de 30 000 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à cette fin.

DESCRIPTION

Depuis son inauguration le 1^{er} juillet 1961, la piscine Riverside a toujours été exploitée par l'Association. Durant ces 55 années, cet organisme a su créer un milieu dynamique et amener une saveur particulière à ce quartier. L'offre de service de cette piscine (cours de natation, plage horaire de bain libre, compétitions aquatiques et autres activités spécifiques aux membres) a fait de la piscine Riverside un endroit spécifique à LaSalle.

Le contrat de gestion de la nouvelle piscine Riverside a été renouvelé pour une période de 3 ans en 2020, se terminant le 31 décembre 2022. L'arrondissement en collaboration avec l'Association Riverside souhaite se prévaloir en 2023 de l'année d'option prévu à l'article 4 de la convention.

Une contribution financière totale de 33 000 \$ toutes taxes incluses, sera versée à l'Association récréative du parc Riverside inc. conformément à l'article 6.1 de l'entente pour couvrir les frais de gestion de ces installations reliés :

- à l'entretien ménager pendant les périodes d'achalandage;
- à la vérification comptable et aux assurances;
- à la supervision des tâches reliées au gardiennage, à l'entretien, à la sécurité du bâtiment, à la supervision du personnel technique;
- à la mise en place d'une programmation d'activités aquatiques adaptée aux besoins des citoyens.

L'Association récréative du parc Riverside inc. est un organisme reconnu selon la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

Cette dépense de 33 000 \$, provient du budget de fonctionnement de la Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social.

JUSTIFICATION

L'utilisation de l'année d'option est nécessaire pour assurer la continuité de l'entente et assurer l'offre de service aux citoyens pour la période estivale.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense totale de 33 000 \$, taxes incluses, provient du budget de fonctionnement de la Direction culture, sports, loisirs et développement social, Division de la gestion des installations, des sports et loisirs et se répartie comme suit :

- Premier versement 20 000 \$ toutes taxes incluses vers le 15 juin 2023
- Deuxième versement 13 000 \$ toutes taxes incluses vers le 15 juillet 2023

MONTRÉAL 2030

Planification stratégique de LaSalle 2023-2030

Orientation 3 - Une communauté solidaire, équitable et inclusive

3.1 Adapter l'offre de service à l'évolution et aux besoins de la population

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'absence de contribution financière ne permettrait pas à l'organisme de poursuivre ses activités et de voir à la gestion des opérations de la piscine Riverside.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs. L'organisme visé ne figure pas sur la liste des entreprises non conformes au processus de francisation de l'Office québécois de la langue française.

L'organisme visé a soumis la déclaration de la Charte de la langue française exigée, dûment remplie, et l'ensemble des vérifications nécessaires ont été effectuées par les responsables du présent dossier.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
LaSalle , Direction (Louise TRAHAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Hélène LAVOIE
Agente de développement sports et loisirs

ENDOSSÉ PAR

Roch LANGELIER
Chef de division

Le : 2023-05-23

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Alain P POIRIER
Directeur Culture, des sports, des loisirs
et du développement social



Dossier # : 1238891009

Unité administrative responsable :	Arrondissement LaSalle , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la culture_du développement social et événements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier de 18 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de l'événement « Fête citoyenne du Bronx » le 9 septembre 2023 et permettre à l'organisme de se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques dans le cadre de cet événement.

D'accorder un soutien financier de 18 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de l'événement « Fête citoyenne du Bronx » sur la rue Centrale, entre la rue Alepin et la 7e Avenue, le 9 septembre 2023, afin de soutenir le dynamisme et l'attractivité de cette artère marchande; D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;

D'autoriser la fermeture de la rue Centrale, entre la rue Alepin et la 7^e avenue;

D'autoriser Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. à se procurer un permis pour servir des boissons alcooliques dans le cadre de cet événement moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Signé par Christianne CYRENNE Le 2023-06-14 12:52

Signataire :

Christianne CYRENNE

directeur(-trice) - arrondissement
LaSalle , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1238891009

Unité administrative responsable :	Arrondissement LaSalle , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la culture_du développement social et événements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier de 18 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de l'événement « Fête citoyenne du Bronx » le 9 septembre 2023 et permettre à l'organisme de se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques dans le cadre de cet événement.

CONTENU

CONTEXTE

Le comité vie de quartier, sous-groupe du Comité catalyseur du Bronx, entité opérationnelle du Regroupement des citoyens et des commerçants du Bronx, souhaite organiser une fête citoyenne le samedi 9 septembre 2023. À cette fin, l'organisme Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. agit à titre de fiduciaire et de représentant légal. Le Comité a soumis à l'arrondissement de LaSalle une demande de soutien financier de 20 000 \$ afin de soutenir la réalisation de l'événement du Comité catalyseur du Bronx.

Il est également demandé de fermer la rue centrale entre la rue Alepin et la 7^e avenue. À cette occasion, les avenues perpendiculaires demeureront ouvertes à la circulation. La fermeture de la rue Centrale permettra la tenue d'ateliers artistiques, la préparation de nourriture sur grill, le service de bar avec espaces adaptés et conviviaux, aires de jeux pour les plus jeunes, maquillage, atelier d'information sur le Bronx, consultation citoyenne sur les différents enjeux du quartier, musiciens, participation citoyenne bénévole à tenir un kiosque de type « foire ». L'ensemble des activités de même que la nourriture seront offertes gratuitement aux citoyens et citoyennes, à l'exception des boissons alcoolisées.

La sécurité de tous les accès des lieux sera assurée par des bénévoles. Le comité vie de quartier, certifie qu'un service de premiers soins sera à la disposition des citoyens et des citoyennes.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 20 0111 (1234629004) : D'amender la résolution CA22 20 0266 et d'accorder une somme supplémentaire non récurrente de 3 181,37 \$ à l'organisme Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc.

CA22 20 0266 (1217551014) : D'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation du « Pique-Nique du Bronx » le samedi 10 septembre 2022.

CA21 20 0351 (1217551019) : D'accorder un soutien financier de 14 288 \$ à Destination

Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de la Fête « Du fleuve à nos rues » le samedi 11 septembre 2021.

CA19 20 0384 (1192365023) : D'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal, fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de la Fête des citoyens sur la rue Centrale le 5 octobre 2019 afin de soutenir le dynamisme et l'attractivité de cette artère marchande.

DESCRIPTION

À la suite de l'analyse de la demande par la DCSLDS pour laquelle nous avons utilisé une grille de pointage et de critères intégrée au nouveau programme de soutien financier aux événements laSallois, il est proposé d'accorder un soutien financier de 18 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de la Fête « Pique-nique du Bronx » le samedi 9 septembre 2023. L'organisme devra soumettre une reddition de compte et présenter des factures à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement. La reddition de compte ainsi que les factures devront être déposées dans les trente (30) jours suivant la fin de l'événement

La demande vise également la fermeture de la rue Centrale, entre la rue Alepin et la 7^e avenue.

Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. demande également l'autorisation de se procurer un permis pour servir des boissons alcooliques dans le cadre de cet événement moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

JUSTIFICATION

L'activité ne peut se tenir sans le soutien de l'arrondissement.

Planification stratégique de LaSalle 2023-2030

Orientation 3 - Une communauté solidaire, équitable et inclusive

3.1 Adapter l'offre de service à l'évolution et aux besoins de la population

3.2. Inspirer un sentiment de fierté et d'appartenance

3.4 Valoriser la participation citoyenne

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense de 18 000 \$ à hauteur de 70 % du budget de l'événement selon les critères d'évaluation du programme de soutien financier aux événements laSallois est entièrement assumée par le budget de fonctionnement de la Direction culture, sports, loisirs et développement social. L'arrondissement fournit des biens et services ainsi que l'expertise de la Division de la culture, du développement social et des événements publics, des communications et des travaux publics. La valeur estimée de la gratuité des biens et services qui seront offerts par l'arrondissement pour la réalisation de cet événement s'élève à 28 674 \$.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

L'organise s'engage à respecter, toutes les mesures sanitaires et de distanciation recommandée par la santé publique lors de la tenue de cet événement s'il y a lieu.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'organisme visé ne figure pas sur la liste des entreprises non conformes au processus de francisation de l'Office québécois de la langue française.

L'organisme visé a soumis la déclaration de la Charte de la langue française exigée, dûment remplie, et l'ensemble des vérifications nécessaires ont été effectuées par les responsables du présent dossier.

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
LaSalle , Direction (Louise TRAHAN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Annick LUSSIER
Agent(e) de soutien - lasa

ENDOSSÉ PAR

Linda RENÉ
Chef de division

Le : 2023-06-06

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Alain P POIRIER
Directeur Culture, sports, loisirs et
développement social



Dossier # : 1238891010

Unité administrative responsable :	Arrondissement LaSalle , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la culture_du développement social et événements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure avec le gouvernement du Canada l'accord de subvention à intervenir avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1er juillet 2023 et désigner madame Marie-Annick Lussier, agente de soutien, à titre de représentante de l'arrondissement dans le cadre de l'entente à intervenir.

De demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure l'accord de subvention à intervenir avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1er juillet 202 avec le gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif;
De désigner madame Marie-Annick Lussier, agente de soutien, ou son délégué, à titre de représentante de l'arrondissement dans le cadre de l'entente à intervenir;

D'approuver l'accord de subvention à intervenir, le cas échéant, avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1^{er} juillet 2023.

Signé par Christianne CYRENNE Le 2023-06-14 12:59

Signataire :

Christianne CYRENNE

directeur(-trice) - arrondissement
LaSalle , Direction

IDENTIFICATION

Dossier # :1238891010

Unité administrative responsable :	Arrondissement LaSalle , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la culture_du développement social et événements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure avec le gouvernement du Canada l'accord de subvention à intervenir avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1er juillet 2023 et désigner madame Marie-Annick Lussier, agente de soutien, à titre de représentante de l'arrondissement dans le cadre de l'entente à intervenir.

CONTENU

CONTEXTE

En réponse à notre demande de financement déposée en novembre 2022, le ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles nous a informés de l'approbation d'un financement de 8 000 \$ dans le cadre du programme Le Canada en fête. En vertu de l'article 3.11 de la *Loi sur le ministère du conseil exécutif* , le conseil d'arrondissement doit demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure l'accord avec le gouvernement du Canada. Il doit ensuite approuver l'accord de subvention à intervenir, le cas échéant, avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme Le Canada en fête relativement aux activités entourant la fête du Canada du 1^{er} juillet 2023.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution CA19 20 0219 (1187551019) adoptée le 6 mai 2019 : De demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure ledit accord avec le gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

Résolution CA18 20 0502 (1187551019) adoptée le 5 novembre 2018 : D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à déposer une demande de financement auprès de Patrimoine canadien pour la fête du Canada 2019

DESCRIPTION

La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a déposé une demande de financement auprès du ministère du Patrimoine canadien pour l'organisation de la fête du Canada 2023. Afin de procéder, il faut obtenir l'autorisation du gouvernement provincial.

Il est également nécessaire de désigner madame Marie-Annick Lussier, agente de soutien, à titre de représentante de l'arrondissement dans le cadre de l'entente à intervenir.

JUSTIFICATION

Programmation de la fête du Canada à LaSalle.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement injecte approximativement 18 000 \$ dans la fête et reçoit un financement de l'ordre de 8 000 \$.

MONTRÉAL 2030

Planification stratégique de LaSalle 2023-2030

Orientation 3 - Une communauté solidaire, équitable et inclusive

3.2. Inspirer un sentiment de fierté et d'appartenance

3.4 Valoriser la participation citoyenne

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Toutes les activités offertes pour la fête du Canada sont soutenues par la Division des communications de l'arrondissement et font l'objet d'un plan de communication.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Annick LUSSIER
Agent(e) de soutien - lasa

ENDOSSÉ PAR

Linda RENÉ
Chef de division

Le : 2023-06-06

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Alain P POIRIER
Directeur Culture, sports, loisirs et
développement social